

Onna crâna montra

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **15 (1877)**

Heft 15 [i.e. 16]

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-184251>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

cultivateurs et par la sélection des graines, mesure pratiquée en grand chez nos voisins les Français ?

Quand j'ai dit que l'habitude est une seconde nature, je disais là une vérité (vraie surtout) à l'endroit de ce maudit tabac notre tyran. Un grand fumeur privé de tabac, n'est-il pas en effet un corps sans âme, une âme en peine, et je défie qu'on m'en cite un seul qui ne fût jamais, au moins une fois dans sa vie, par sa privation, comme un chien dans un jeu de quilles.

Essayez de priver de tabac un fumeur, il devient rêveur et distrait, sa bête cherche partout quelque chose qui lui manque, il a des absences, même de la mélancolie, et son âme, qui devrait être au-dessus de ces faiblesses, en est toute.... je ne sais comment ! C'est donc ainsi que nous sommes les uniques auteurs de notre esclavage et les instruments de notre captivité.

Je connais plusieurs de mes amis qui voulurent briser leurs chaînes ; hélas ! ils y sont retombés comme la fourmi dans le gouffre du fourmilion, et cependant il en est un, mais il est seul, qui a su renoncer au tabac pour payer, avec cette économie et d'autres, les dettes de son père ! Honneur à lui, car il y a de l'héroïsme dans ce renoncement.

On a dit que le tabac, comme le café, est un poison lent ; on a vu des médecins qui croyaient que son usage nous ferait tomber dans la bradypepsie, de la bradypepsie dans la dyspepsie, de la dyspepsie dans l'aepsie, de l'aepsie dans la lienterie, de la lienterie dans la dysenterie, de la dysenterie dans l'hydropisie, dans la privation de la vie où nous aura conduit notre folie ! (Molière.)

Et pourquoi donc pas, puisqu'on a dit aussi que la maladie des pommes de terre provient des télégraphes et des chemins de fer ; que l'oïdium est un reste de petite vérole, et que le phylloxera est entré en Europe dans une bouteille de vin de Californie, qui, après avoir été bue, passa dans une vigne du Département de l'Hérault.

Cependant j'ai connu dans ma jeunesse un vigneron qui atteignit bien au-delà de l'âge de quatre-vingt-dix ans ; il fumait jour et nuit du Payerne dans une pipe de Guggisberg, et il défunta pour ainsi dire la pipe à la bouche.

J'ai vu ensevelir un digne magistrat avancé en âge, avec sa pipe à la bouche. Il était vieux garçon, on l'enterra avec sa meilleure amie.

Molière, à propos de tabac à priser, fait dire à l'un des personnages de Don Juan :

« Qui vit sans tabac n'est pas digne de vivre. »

Pour Thomas Corneille : Le tabac est divin, il n'est rien qui l'égale.

Bossuet, l'évêque de Maux, l'éminent orateur, par contre, en fit défendre l'usage aux ecclésiastiques, et *Le grand Roi* Louis XIV l'interdit aux marins et aux soldats de marine.

Pour quant à moi, qui suis une de ses victimes, je déclare que le *Buen fumar* est un délassement incomparable, un adoucissement aux maux de la vie, un désinfectant de tous les miasmes de l'air, un sou-

lagement pour les fatigues physiques et morales, un compagnon de solitude, un ami, et tout en disant :

« Heureux sont ceux qui n'ont jamais fumé. »

Je soutiens qu'ils ignorent l'un des plus doux et des plus innocents plaisirs qui furent départis à l'espèce humaine.

Mais mon cigare s'éteint, plus une seule allumette ; mon âme, qui faisait un voyage de long cours dans les espaces imaginaires, rentre au logis. — Ah ! vous revoilà, grande voyageuse ! — Ma bête, alors privée de l'herbe à Nicot, pousse un profond soupir, et Bill, devinant son angoisse et son malaise, me donne la patte. — Bill, vous avez raison : Allons quérir des allumettes pour rétablir l'harmonie entre ces deux dames. H. C.

Onna crâna montra.

On lulu qu'avâi étâ cauquiê teimps défrou avâi atsetâ onna montra dè reincontre, et ma fâi l'étâi rudo fier quand revegne dein son velâdzo. L'est veré que y'avâi dè quiet, kâ l'avâi l'air cossu avoué sa tsaina que saillessâi dè son bosson dè montra et que peindoillivè tanquiê su la cousse, iô onna balla clliâ dzauna et carrâie tapottâvè quand martsivè. Mâ n'étâi rein què la cliâ, faillâi vairè la montra!... Quinna pice!

— Ma fâi, n'ia rein à derè, que lâi fe cauquon à quoui la montrâvè, po dào biô, c'est dào biô, mâ va-cllie bin?

— Se le va bin? ah pour'ami, que reponde, quand l'est bin décidâie, le tè fot bas veingtè-quatr'hâorès ein dozè!

Lorsqu'on établissait le cimetière de Montoie, un plaisant fit accroire à une pauvre vieille femme de la rue de l'Halle que la municipalité allouerait une somme de 500 francs à celui qui étrennerait ce champ de repos.

Eh bien, je parierais, dit-elle, que ça va encore tomber sur quelqu'un qui n'en a pas besoin.

Un jour d'avant-revue à Nyon, un carabinier de la Côte passait au bureau du commandant dans un état de malpropreté frappante. Le commandant, après l'avoir examiné ainsi que son arme, lui fit : Voyons, carabinier, n'avez-vous pas honte de vous présenter ici dans un état semblable.

— En effet, mon commandant, j'en éprouve une telle honte que ma carabine en rougit.

Pourquoi l'architecte du nouveau théâtre de Genève a-t-il la chance d'être nommé premier ténor?

Parce que c'est probablement lui qui donnera la note la plus haute.

Dans un des derniers concours régionaux, un membre de la commission locale, agriculteur ha-